



référence

AF23

Le contrôle administratif ACPR / AMF / CNIL / AFA

Durée présentiel/distanciel : 180mn

Formation disponible en : présentiel – distanciel

Catégorie : Compétences des cadres & dirigeants

Éligible DDA : Oui

Public :

 Dirigeant

 Juriste

 Responsable production

Prérequis : Connaître ses produits, ses distributeurs et ses partenaires



Formation suivie en



Durée
180 min



Dates ou période
À définir



Horaires
À définir



Nombre de participants
Min 1 – Max 8

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : 990 € HT



Formation suivie en



Durée
180 min



Dates ou période
À définir



Horaires
À définir



Nombre de participants
Min 1 – Max 8

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

Tarif : 990 € HT



Pas de e-learning pour cette formation

1. Objectifs de la formation et compétences visées

La formation explique comment se préparer aux contrôles de l'ACPR, de la CNIL, de l'AMF et de l'AFA et comment gérer l'éventualité d'une sanction.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Définir les rôles de l'ACPR, de la CNIL, de l'AMF et de l'AFA
- Reconnaître les différentes étapes des contrôles des autorités
- Identifier les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour préparer et gérer les éventuels contrôles et sanctions des autorités.

2. Contenu

1. Le contrôle ACPR

- Présentation du contrôle, revue des prérogatives de l'autorité, des méthodes de contrôles et des sanctions publiées
- Présentation de l'organisation à mettre en place avant, pendant et après le contrôle (préparation des interviews, livrables documentaires, modalités de réponses aux questions de l'autorité, les bonnes pratiques et les règles de bonne conduite à respecter...)

2. Le contrôle AMF

- Présentation du contrôle, revue des prérogatives de l'autorité, des méthodes de contrôles et des sanctions publiées
- Présentation de l'organisation à mettre en place avant, pendant et après le contrôle (préparation des interviews, livrables documentaires, modalités de réponses aux questions de l'autorité, les bonnes pratiques et les règles de bonne conduite à respecter...)

3. Le contrôle CNIL

- Présentation du contrôle, revue des prérogatives de l'autorité, des méthodes de contrôles et des sanctions publiées
- Présentation de l'organisation à mettre en place avant, pendant et après le contrôle (préparation des interviews, livrables documentaires, modalités de réponses aux questions de l'autorité, les bonnes pratiques et les règles de bonne conduite à respecter...)

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80



4. Le contrôle AFA

- Présentation du contrôle, revue des prérogatives de l'autorité, des méthodes de contrôles et des sanctions publiées
- Présentation de l'organisation à mettre en place avant, pendant et après le contrôle (préparation des interviews, livrables documentaires, modalités de réponses aux questions de l'autorité, les bonnes pratiques et les règles de bonne conduite à respecter...)

5. Gérer l'éventuelle sanction

- Les différents types de sanction
- Appréhender et gérer l'éventuelle sanction
- Les impacts de la sanction pour la société

3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

5.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80



Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.